

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION  
MINISTÈRE DE LA CULTURE  
MINISTÈRE DES SPORTS

Inspection générale  
de l'éducation,  
du sport  
et de la recherche

Paris, le 7 mai 2020

**Christian Vieaux, Doyen**  
**Philippe Galais**  
**Vincent Maestracci**  
**Inspecteurs généraux de l'éducation, du  
sport et de la recherche**

Collège expertise  
disciplinaire et  
pédagogique

Groupe  
Enseignements et  
éducation artistiques

Christian Vieaux (Doyen)  
Philippe Galais  
Vincent Maestracci  
Inspecteurs généraux de  
l'éducation, du sport et  
de la recherche

[Christian.vieaux@igesr.gouv.fr](mailto:Christian.vieaux@igesr.gouv.fr)  
[Philippe.galais@igesr.gouv.fr](mailto:Philippe.galais@igesr.gouv.fr)  
[Vincent.maestracci@igesr.gouv.fr](mailto:Vincent.maestracci@igesr.gouv.fr)

110 rue Grenelle  
75357 Paris 07 SP

à

Mmes et Mrs les IA-IPR d'arts  
plastiques et d'éducation musicale et  
chant choral

**Objet : Repères concernant les pratiques artistiques dans le cadre des  
protocoles sanitaires de la reprise de la scolarité obligatoire**

En accord avec la DGESCO, afin de compléter les fiches relatives à la reprise des enseignements dans les écoles, collèges et lycées (<https://eduscol.education.fr/cid151499/reouverture-des-ecoles.html>), nous vous adressons ci-joint des fiches repères concernant les pratiques artistiques en arts plastiques et en éducation musicale et chant choral.

Elles vous sont proposées sous deux formes. La première réunit les deux disciplines sur une même fiche ; la seconde propose une fiche spécifique pour chaque discipline.

Ces repères posent un cadre de référence permettant aux professeurs, dans la diversité des situations scolaires, d'apprécier l'opportunité de mener des pratiques artistiques même en présence d'un nombre réduit d'élèves, voire de décider d'en éviter certaines d'ici la fin de l'année scolaire.

Sous votre autorité, ces fiches ont vocation à être diffusées auprès des professeurs et des chefs d'établissement afin de nourrir leur responsabilité de repères nationaux découlant des protocoles sanitaires et des spécificités des pratiques artistiques.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ces fiches repères et pour la diffusion que vous en assurerez.

Christian Vieaux,  
Doyen



Philippe Galais



Vincent Maestracci

